



Prestation de réparation non effectuée mais quand même facturée

Par Murata_

Bonjour,

Ayant récemment acheté une maison, je me suis retrouvé avec une pompe de piscine qui ne s'amorçait plus. J'ai fait appel à une société qui s'occupe d'installation et de réparation pour m'aider. Malheureusement, le technicien n'a pas réussi non plus, et m'a dit qu'il fallait changer la pompe.

Heureusement, l'ancien propriétaire est repassé quelques jours plus tard et m'a montré comment la réamorcer, assez facilement en fait.

J'ai tout de même reçu une facture de l'entreprise pour le réamorçage.

Ma question est évidente : dois-je payer cette facture ou non ?

Merci d'avance à tous.

Par Stephmitsu

Non car un professionnel a obligation de résultat.

Par osram

Exact.

Par Murata_

Merci de vos réponses.

sur la facture, il y a également les lignes main d'œuvre et déplacement. Est-ce que celles ci sont également contestables ?

Par osram

Bien entendu, dès l'instant que ce pro n'a pas réussi la mise en service, tout est contestable.